

LES DE L'ÉTÉ

SÉJOUR EN VENDÉE

16 places

du Lundi 17 juillet au jeudi 20 juillet 2017

Camping « Les Marsouins » à Brétignolles-sur-Mer

	Matin	Après-midi	Soirée
Lundi 17 juillet 2017	Rendez-vous à 7h30 sur le parking de la salle des fêtes d'Avord Trajet en direction de Brétignolles-sur-mer Pause-déjeuner avant d'arriver au camping (pique-nique à prévoir)	Installation au camping « Les Marsouins » de Brétignolles-sur-mer Visite de la ville Activités sur la plage (baignade, beach-volley...)	Sortie au Bowling de Saint-Hilaire de Riez
Mardi 18 juillet 2017	Promenade en Catamaran avec l'école de voile de Brétignolles-sur-mer 		Sortie en ville : promenade sur le port, concert sur le port
Mercredi 19 juillet 2017	Visite du parc du PUYDUFOU . 		Jeux de société au camping
Jeudi 20 juillet 2017	 Visite de l' Aquarium « Le 7ème continent » de Talmont St Hilaire	Retour prévu vers 20h sur le parking de la salle des fêtes d'Avord	

Vendredi 21 juillet 2017

« Souvenirs souvenirs ... »
14h-17h
Bureaux annexes de La Septaine :
Echange de photos, bilan du séjour

Tarif : 80 € pour les **4 jours en Vendée**

Un titre de paiement vous sera adressé par le Trésor Public après le séjour en Vendée.

En plus du dossier d'inscription à la « Carte Jeunes », un dossier plus détaillé vous sera envoyé lors de la confirmation d'inscription de votre enfant au séjour. Il comprendra notamment, le trousseau à prévoir et la confirmation des horaires. Dans ce dossier, vous devrez nous fournir les documents suivants :

- o une attestation de carte vitale (où apparaît le nom de votre enfant),
- o la photocopie de ses vaccins à jour,
- o une attestation d'assurance rapatriement,
- o des autorisations parentales (de séjour en camping et en cas d'urgence), un modèle sera joint au dossier détaillé une fois l'inscription confirmée,
- o une attestation de réussite des tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques* (arrêté du 9 septembre 2015 relatif au code du sport).

- * - effectuer un saut dans l'eau,
- réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes,
- réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes,
- nager sur le ventre pendant 20 mètres,
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

BIVOUAC SUR LA LOIRE

15 places

Mercredi 26 juillet et jeudi 27 juillet 2017,
de Fourchambault à La Charité-sur-Loire

	Matin	Après-midi	Soirée
Mercredi 26 juillet 2017	Rendez-vous à 9h sur le parking de la salle des fêtes d'Avord Départ de Fourchambault en canoë	Descente de la Loire en canoë et jeux sur l'eau	Installation du camp, construction de cabanes Dîner et veillée (histoires et légendes de la Loire)
Jeudi 27 juillet 2017	Descente de la Loire en canoë, découverte de la faune et de la flore	Descente de la Loire en canoë et jeux sur l'eau Arrivée en canoë à La Charité sur Loire Retour prévu à 17h30 sur le parking de la salle des fêtes d'Avord	

L'activité « Bivouac sur la Loire » est un voyage de 2 jours au fil de l'eau, 15 jeunes accompagnés d'une animatrice SAJS, et d'un animateur du Club USC Canoë Kayak de La Charité-sur-Loire (diplômé d'état) vont découvrir le dernier fleuve sauvage de France, sa faune et sa flore. Pour profiter au maximum de cette expérience, le groupe va passer une nuit sur une île où différentes histoires et légendes leur seront racontées !

Tarif : 25 € pour les **2 jours de Bivouac sur la Loire**

Un titre de paiement vous sera adressé par le Trésor Public après le bivouac.

En plus du dossier d'inscription à la « Carte Jeunes », un dossier plus détaillé vous sera envoyé lors de la confirmation d'inscription de votre enfant au bivouac. Il comprendra notamment, le trousseau à prévoir et la confirmation des horaires.

Pour participer au bivouac, votre enfant devra obligatoirement passer les tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques (*arrêté du 9 septembre 2015 relatif au code du sport*) et nous fournir l'attestation :

- effectuer un saut dans l'eau,
- réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes,
- réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes,
- nager sur le ventre pendant 20 mètres,
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.